



SOUS-TRAITANCE INDUSTRIELLE, QUÉBEC (STIQ)
RAPPORT FINANCIER
31 DÉCEMBRE 2016

MAZARS HAREL DROUIN, S.E.N.C.R.L.

215, RUE SAINT-JACQUES - BUREAU 1200
MONTRÉAL - QUÉBEC - CANADA - H2Y 1M6
TÉL. : 514 845 9253 - TÉLÉC. : 514 845 3859

www.mazars.ca

6455, RUE JEAN-TALON EST - BUREAU 601
SAINT-LÉONARD - QUÉBEC - CANADA - H1S 3E8
TÉL. : 514 845 9253 - TÉLÉC. : 514 845 3859



SOUS-TRAITANCE INDUSTRIELLE, QUÉBEC (STIQ)

**RAPPORT FINANCIER
31 DÉCEMBRE 2016**

RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT	1 - 2
ÉTATS FINANCIERS	
Résultats	3
État de la situation financière	4
Évolution de l'actif net	5
Flux de trésorerie	6
Notes afférentes aux états financiers	7 - 12

RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT

Aux membres de
SOUS-TRAITANCE INDUSTRIELLE, QUÉBEC (STIQ)

Nous avons effectué l'audit des états financiers ci-joints de **SOUS-TRAITANCE INDUSTRIELLE, QUÉBEC (STIQ)**, qui comprennent l'état de la situation financière au 31 décembre 2016, et les états des résultats, de l'évolution de l'actif net et des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, ainsi qu'un résumé des principales méthodes comptables et d'autres informations explicatives.

Responsabilité de la direction pour les états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle de ces états financiers conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Responsabilité de l'auditeur

Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur les états financiers, sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les normes d'audit généralement reconnues du Canada. Ces normes requièrent que nous nous conformions aux règles de déontologie et que nous planifions et réalisons l'audit de façon à obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en oeuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et informations fournis dans les états financiers. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, et notamment de son évaluation des risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Dans l'évaluation de ces risques, l'auditeur prend en considération le contrôle interne de l'entité portant sur la préparation et la présentation fidèle des états financiers afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'entité. Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et du caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.



Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Opinion

À notre avis, les états financiers donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de **SOUS-TRAITANCE INDUSTRIELLE, QUÉBEC (STIQ)** au 31 décembre 2016, ainsi que des résultats de ses activités et de ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

Mazars David Broquin, S.E.N.C.R.L.¹

Montréal, le 20 mars 2017

1. CPA auditeur, CA, permis de comptabilité publique n° A106080

SOUS-TRAITANCE INDUSTRIELLE, QUÉBEC (STIQ)**RÉSULTATS****EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE 2016**

	2016	2015
PRODUITS		
Contributions du gouvernement du Canada	547 735 \$	559 185 \$
Contributions du gouvernement du Québec	405 552	446 751
Prestation de services	1 156 667	1 218 562
Cotisations des membres et organismes régionaux	184 618	174 099
Contrats de service	84 340	115 837
Amortissement – contributions reportées	15 937	16 698
Revenu d'intérêts et divers	8 064	8 310
	2 402 913	2 539 442
CHARGES		
Frais d'administration	2 196 578	2 335 308
Loyer	112 188	108 072
Amortissement – immobilisations corporelles	31 378	33 238
	2 340 144	2 476 618
EXCÉDENT DES PRODUITS SUR LES CHARGES	62 769 \$	62 824 \$

SOUS-TRAITANCE INDUSTRIELLE, QUÉBEC (STIQ)

ÉTAT DE LA SITUATION FINANCIÈRE
31 DÉCEMBRE 2016

	2016	2015
ACTIF		
ACTIF À COURT TERME		
Encaisse	1 265 251 \$	858 809 \$
Débiteurs (note 3)	582 735	898 092
Frais payés d'avance	19 626	5 555
	1 867 612	1 762 456
IMMOBILISATIONS CORPORELLES (note 4)	31 802	58 657
	1 899 414 \$	1 821 113 \$
PASSIF		
PASSIF À COURT TERME		
Créditeurs (note 6)	175 123 \$	170 508 \$
Produits reportés	142 258	117 666
	317 381	288 174
CONTRIBUTIONS REPORTÉES	23 314	36 989
	340 695	325 163
ACTIF NET		
GREVÉ D'AFFECTATIONS D'ORIGINE INTERNE	889 178	730 000
INVESTI EN IMMOBILISATIONS CORPORELLES	8 488	21 668
NON AFFECTÉ	661 053	744 282
	1 558 719	1 495 950
	1 899 414 \$	1 821 113 \$

POUR LE CONSEIL D'ADMINISTRATION



Marc Guay, administrateur



Jacques Ouellet, administrateur

SOUS-TRAITANCE INDUSTRIELLE, QUÉBEC (STIQ)

ÉVOLUTION DE L'ACTIF NET
EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE 2016

	Affectations d'origine interne (note 8)	Investi en immobi- lisations corporelles	Non affecté	2016 Total	2015 Total
SOLDE AU DÉBUT	730 000 \$	21 668 \$	744 282 \$	1 495 950 \$	1 433 126 \$
Excédent (insuffisance) des produits sur les charges	-	(15 441)	78 210	62 769	62 824
Augmentation des affectations	159 178	-	(159 178)	-	-
Investissement en immo- bilisations corporelles	-	2 261	(2 261)	-	-
SOLDE À LA FIN	889 178 \$	8 488 \$	661 053 \$	1 558 719 \$	1 495 950 \$

SOUS-TRAITANCE INDUSTRIELLE, QUÉBEC (STIQ)**FLUX DE TRÉSORERIE
EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE 2016**

	2016	2015
ACTIVITÉS DE FONCTIONNEMENT		
Excédent des produits sur les charges	62 769 \$	62 824 \$
Amortissement – immobilisations corporelles	31 378	33 238
Amortissement – contributions reportées	(15 937)	(16 698)
	78 210	79 364
Variation nette des éléments hors trésorerie du fonds de roulement	330 493	(463 329)
Flux de trésorerie liés aux activités de fonctionnement	408 703	(383 965)
ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT		
Encaissement de placements	-	850 000
Acquisition d'immobilisations corporelles	(4 523)	(21 905)
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement	(4 523)	828 095
ACTIVITÉ DE FINANCEMENT		
Encaissement de contributions reportées et flux de trésorerie liés à l'activité de financement	2 262	9 122
AUGMENTATION DE LA TRÉSORERIE ET DES ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE	406 442	453 252
ENCAISSE AU DÉBUT	858 809	405 557
ENCAISSE À LA FIN	1 265 251 \$	858 809 \$

SOUS-TRAITANCE INDUSTRIELLE, QUÉBEC (STIQ)**NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS
31 DÉCEMBRE 2016**

1. IDENTIFICATION ET SECTEUR D'ACTIVITÉ

L'organisme sans but lucratif, constitué en vertu de la Partie III de la Loi sur les compagnies du Québec, est exempté d'impôt. Il a pour mission d'améliorer la compétitivité des chaînes d'approvisionnement manufacturières pour favoriser l'essor de l'économie québécoise.

2. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES

Les états financiers ont été dressés selon les Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif de la Partie III du Manuel des comptables professionnels agréés du Canada (« Manuel de CPA Canada ») – Comptabilité et comprennent les principales méthodes comptables suivantes :

Constatation des produits

L'organisme applique la méthode du report pour comptabiliser les apports. Les apports affectés sont constatés à titre de produits de l'exercice au cours duquel les charges connexes sont engagées. Les apports non affectés sont constatés à titre de produits lorsqu'ils sont reçus ou à recevoir si le montant à recevoir peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et que sa réception est raisonnablement assurée.

Les cotisations sont comptabilisées sur une base d'exercice. Les montants perçus durant la période excédant la fin d'exercice sont comptabilisés à titre de produits reportés.

Les honoraires de gestion et contrats de service sont constatés à titre de produits lorsque les services sont rendus.

Contributions gouvernementales et autres

L'aide relative aux immobilisations corporelles est comptabilisée à titre de contribution reportée. Elle est virée aux résultats de l'exercice à titre de produit, suivant la même méthode et aux mêmes taux que ceux utilisés pour calculer l'amortissement des immobilisations corporelles auxquelles elle se rapporte. Les contributions relatives aux frais d'exploitation sont comptabilisées à titre de produits.

Régime de retraite

L'organisme constate les cotisations au régime de retraite à cotisation déterminée au cours de l'exercice où les services sont rendus.

SOUS-TRAITANCE INDUSTRIELLE, QUÉBEC (STIQ)

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS
31 DÉCEMBRE 2016**2. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (SUITE)****Immobilisations corporelles**

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées au coût. Elles sont amorties en fonction de leur durée de vie utile selon les méthodes, taux et périodes suivants :

	<u>Méthode</u>	<u>Taux et période</u>
Mobilier et matériel de bureau	Solde décroissant	20 %
Matériel informatique	Linéaire	sur 2 ans
Améliorations locatives	Linéaire	sur la durée restante du bail

Utilisation d'estimations

Pour dresser des états financiers conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, la direction doit faire des estimations et poser des hypothèses qui ont une incidence sur les montants présentés dans les états financiers et les notes y afférentes. Ces estimations sont fondées sur la connaissance que la direction possède des événements en cours et sur les mesures que l'organisme pourrait prendre à l'avenir. Les résultats réels pourraient être différents de ces estimations.

Instruments financiers*Évaluation des instruments financiers*

L'organisme évalue initialement ses actifs financiers et passifs financiers à la juste valeur, sauf dans le cas de certaines opérations qui ne sont pas conclues dans des conditions de concurrence normale.

Il évalue ultérieurement tous ses actifs financiers et passifs financiers au coût après amortissement, à l'exception des placements dans des instruments de capitaux propres cotés sur un marché actif, qui sont évalués à la juste valeur. Les variations de juste valeur sont comptabilisées dans les résultats.

Les actifs financiers évalués au coût après amortissement se composent de l'encaisse, des comptes clients et contributions à recevoir.

Les passifs financiers évalués au coût après amortissement se composent des comptes fournisseurs.

SOUS-TRAITANCE INDUSTRIELLE, QUÉBEC (STIQ)

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS
31 DÉCEMBRE 2016**2. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (SUITE)****Instruments financiers (suite)***Dépréciation*

Les actifs financiers évalués au coût sont soumis à un test de dépréciation s'il existe des indications d'une possible dépréciation. L'organisme détermine s'il y a eu un changement défavorable important dans le calendrier ou le montant prévu des flux de trésorerie futurs de l'actif financier. Si c'est le cas, il réduit la valeur comptable de l'actif à la valeur actualisée des flux de trésorerie attendus de l'actif ou au prix qu'il pourrait obtenir de la vente de l'actif à la date de clôture selon le plus élevé des deux montants. Le montant de réduction de valeur est comptabilisé aux résultats. La moins-value déjà comptabilisée peut faire l'objet d'une reprise de valeur dans la mesure de l'amélioration, sans être supérieure à ce qu'elle aurait été à la date de reprise, si la moins-value n'avait jamais été comptabilisée. Cette reprise est comptabilisée aux résultats.

3. DÉBITEURS

	2016	2015
Contributions à recevoir	411 445 \$	454 364 \$
Comptes clients	171 290	443 728
	582 735 \$	898 092 \$

Au 31 décembre 2016, il n'y a aucune dépréciation à considérer sur les comptes clients et contributions à recevoir.

4. IMMOBILISATIONS CORPORELLES

	2016		2015	
	COÛT	AMORTISSEMENT CUMULÉ	VALEUR NETTE	VALEUR NETTE
Mobilier et matériel de bureau	52 750 \$	45 974 \$	6 776 \$	9 199 \$
Matériel informatique	69 830	64 146	5 684	22 112
Améliorations locatives	56 272	36 930	19 342	27 346
	178 852 \$	147 050 \$	31 802 \$	58 657 \$

5. AVANCES BANCAIRES

Les avances bancaires, d'un montant maximal de 100 000 \$, au taux de 2 % en sus du taux préférentiel, sont garanties par une hypothèque mobilière sur les créances de l'organisme. La convention de crédit est renouvelable annuellement. Au 31 décembre 2016, les avances bancaires ne sont pas utilisées.

SOUS-TRAITANCE INDUSTRIELLE, QUÉBEC (STIQ)

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS
31 DÉCEMBRE 2016**6. CRÉDITEURS**

	2016	2015
Comptes fournisseurs et frais courus	36 570 \$	19 106 \$
Salaires et déductions à la source	138 553	151 402
	<u>175 123 \$</u>	<u>170 508 \$</u>

7. CONTRIBUTIONS REPORTÉES

Les contributions reportées se détaillent de la façon suivante :

	2016	2015
Solde au début	36 989 \$	44 565 \$
Subventions reçues au cours de l'exercice	2 262	9 122
Montant constaté à titre de produits de l'exercice	(15 937)	(16 698)
Solde à la fin	<u>23 314 \$</u>	<u>36 989 \$</u>

8. AFFECTATIONS D'ORIGINE INTERNE

En vertu de la politique de gestion de l'actif net de l'organisme, au cours de l'exercice, le conseil d'administration a approuvé d'affecter une somme additionnelle de 159 178 \$. Au 31 décembre 2016 l'actif net grevé d'affectations d'origine interne s'établit donc à 889 178 \$. Ce montant a été affecté par virement de l'actif net non affecté. L'organisme ne peut utiliser à d'autres fins ce montant grevé d'affectations d'origine interne sans le consentement préalable du conseil d'administration.

SOUS-TRAITANCE INDUSTRIELLE, QUÉBEC (STIQ)**NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS
31 DÉCEMBRE 2016****9. ENGAGEMENTS CONTRACTUELS**

Les engagements pris par l'organisme en vertu de baux totalisent 267 810 \$ et les versements à effectuer au cours des trois prochains exercices sont les suivants :

2017	110 818 \$
2018	110 818 \$
2019	46 174 \$

Les engagements pris par l'organisme en vertu de contrats totalisent 208 650 \$ et les versements à effectuer au cours des cinq prochains exercices sont les suivants :

2017	48 150 \$
2018	48 150 \$
2019	48 150 \$
2020	48 150 \$
2021	16 050 \$

L'organisme a un régime de retraite pour tous les employés. Dans le cadre de ce régime, l'organisme a comptabilisé une charge de 42 801 \$ (43 574 \$ en 2015) correspondant à la cotisation pour l'exercice. Les cotisations représentent un minimum de 1 % du salaire des employés plus un montant fixe pour certains cadres.

10. INSTRUMENTS FINANCIERS**Risques et concentrations**

L'organisme, par le biais de ses instruments financiers, est exposé à divers risques. L'analyse suivante indique l'exposition et les concentrations de l'organisme aux risques à la date du bilan, soit au 31 décembre 2016.

L'organisme gère son exposition aux risques associés aux instruments financiers ayant une incidence sur sa performance opérationnelle et financière conformément à sa politique de gestion des risques. Cette politique a pour objectif d'atténuer la volatilité des flux de trésorerie et des résultats.

10. INSTRUMENTS FINANCIERS (SUITE)

Risque de crédit

Le risque de crédit est le risque qu'une partie à un instrument financier manque à l'une de ses obligations et amène, de ce fait, l'autre partie à subir une perte financière. Les instruments financiers de l'organisme qui sont exposés à une concentration du risque de crédit sont principalement la trésorerie et les équivalents de trésorerie, les comptes clients ainsi que les contributions à recevoir.

L'organisme atténue le risque de crédit lié à ses instruments financiers en investissant de façon prudente, les liquidités disponibles dans un dépôt à terme garanties en conformité avec la politique de placements.

Également, l'organisme évalue, de façon continue, les montants des comptes clients et contributions à recevoir sur la base des montants, dont la réception finale est raisonnablement assurée, en se fondant sur leur valeur de réalisation estimative.

Risque de taux d'intérêt

Le risque de taux d'intérêt est le risque que la juste valeur ou les flux de trésorerie futurs d'un instrument financier fluctuent en raison des variations de taux d'intérêt du marché.

L'organisme est exposé au risque de taux d'intérêt en ce qui concerne ses instruments financiers à taux d'intérêt fixe. Les instruments à taux d'intérêt fixe assujettissent l'organisme à un risque de juste valeur et ceux à taux variable à un risque de flux de trésorerie.

En date du 31 décembre 2016, l'organisme n'est pas exposé au risque de taux d'intérêt.

Risque de liquidité

Le risque de liquidité est le risque de ne pas être en mesure de répondre à ses besoins de trésorerie ou de financer ses obligations lorsqu'elles arrivent à échéance. Les instruments financiers de l'organisme qui sont exposés à une concentration du risque de liquidité sont principalement le dépôt à terme et les comptes fournisseurs.

L'organisme gère son risque de liquidité en exerçant une surveillance constante des flux de trésorerie prévisionnels et réels, ainsi qu'en détenant des actifs qui peuvent être facilement transformés en trésorerie et en gérant les échéances des passifs financiers.

Les comptes fournisseurs sont généralement payés dans un délai n'excédant pas 30 jours.